

Ces chiffres indiquent, premièrement, que le choc de la dépression commencée en 1929 n'influe pas gravement sur l'assurance-vie avant la fin de 1930; deuxièmement, par la suite, l'effet de la dépression est plus sensible que l'effet de toute autre période de panique financière, de guerre ou de peste, soufferte par le Canada; et troisièmement, les polices d'assurance-vie détenues par une population aux prises avec la dépression deviennent de fait des épargnes, payables sur demande, jusqu'à concurrence de la valeur au comptant garantie par la police.

La décennie 1926-1935 se divise en deux périodes: la première est principalement une période de prospérité apparente et la seconde, une période de vraie crise économique. La décennie suivante peut aussi se diviser avantageusement en deux parties, étant donné que la première englobe les dernières années de la dépression et que la seconde est presque totalement consacrée à la poursuite de la guerre, accompagnée de l'augmentation de la circulation monétaire et de la hausse du revenu national. Le montant de nouvelles polices émises durant la première partie de cette décennie est d'environ 97 p. 100 du montant de la dernière partie de la décennie précédente; le montant net en vigueur au milieu de la seconde partie de la décennie est de plus de 11 p. 100 supérieur au montant en vigueur à la fin de la décennie précédente. Les versements totaux aux assurés s'établissent à près de 94 p. 100 du montant payé durant les cinq années précédentes. Il se produit une tendance tout à fait différente au cours de la seconde partie de la décennie 1936-1945. Les nouvelles polices émises dépassent d'environ 39 p. 100 celles de la première partie. Le montant en vigueur à la fin de la période excède d'environ 40 p. 100 le montant en vigueur au milieu de cette période et les versements aux assurés, malgré le paiement des réclamations de guerre, sont de 6 p. 100 moins élevés que le montant versé durant la première partie.

Ce qui s'est produit durant la seconde Grande Guerre est la répétition de ce qui s'était produit durant la première en ce qui concerne le commerce de l'assurance-vie. Plus que jamais, le public se rend compte de la stabilité de l'assurance-vie et il serait surprenant que durant la période d'après-guerre que nous traversons, l'achat d'assurance-vie par les Canadiens n'augmente pas, comme ce fut le cas durant la période commencée en 1919.

Ces faits sont illustrés par les chiffres du tableau suivant, pour toutes les compagnies. Les mêmes renseignements pour les décennies antérieures à compter de 1875 sont aussi donnés.

Période	Compagnies enregistrées à la fin de la période ¹	Montant net de nouvelles poli- ces émises	Montant net en vigueur à la fin de la période	Primes et provision pour rentes viagères reçues	Versements totaux aux assurés
	nombre	\$	\$	\$	\$
1875.....	36 (2)	15,074,258	85,009,264	2,882,387	719,485
1876-1885.....	40 (13)	174,230,286	149,962,146	32,555,618	16,772,766
1886-1895.....	39 (12)	416,508,562	319,257,581	81,310,433	44,134,250
1896-1905.....	52 (12)	723,867,143	630,334,240	154,416,016	85,761,613
1906-1915.....	58 (13)	1,604,962,050	1,311,616,677	318,655,586	179,028,516
1916-1925.....	59 (13)	4,853,035,411	4,159,019,848	931,147,194	472,977,040
1926-1930.....	62 (15)	4,418,048,363	6,492,283,194	965,909,264	507,554,792
1931-1935.....	62 (19)	3,198,099,196	6,259,158,404	1,083,939,951	850,047,201
1936-1940.....	89 (18)	3,085,993,738	6,975,322,460	1,050,253,965	796,328,743
1941-1945.....	57 (11)	4,287,504,526	9,751,040,835	1,251,829,908	748,945,047
TOTAUX.....	-	22,797,323,523	-	5,881,899,322	3,702,269,453

¹ Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de compagnies comprises dans le total qui sont inactives en ce sens qu'aucune nouvelle police n'est émise.